



LASEP

École fondamentale

Calendrier sportif provisoire 2016/17
Yuppi-Walk 2017
1.000km Schwammen a Schwammpass
Promotion « Multiballe » et escalade à la Coque
Réunion du CC du 30 janvier 2017
Question parlementaire

BIO 7

2016 - 2017

paraît 10 fois par
année scolaire
imprimé par nos soins



L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél 48 55 70
Gsm 691 58 77 76
ou **691 48 55 70**

Fax 48 54 47
info@lasep.lu
www.lasep.lu

Calendrier sportif provisoire 2016 - 2017

Mardi 28.3.	Promotion régionale « Balle » à Leudelange	C1-C2
Mardi 28.3.	Promotion régionale « Balle » à Hosingen	C1-C2

Vacances de Pâques

3^e trimestre

Jeudi 4.5.	1.000 km Schwammen + Schwammpass à Walferdange (PIDAL)	C1-C4
Mardi 9.5.	1.000 km Schwammen + Schwammpass à Schifflange	C1-C4
Jeudi 18.5.	1.000 km Schwammen + Schwammpass à Wincrange	C1-C4

Congé de la Pentecôte

Mardi 13.6.	Promotion et Fête de Football à Cessange	C3-C4
Mardi 20.6.*	Promotion « Multiballe » et escalade à la Coque	C3-C4

* changement de date

Auf dem Weg zur LASEP des 21. Jahrhunderts

51. Landeskongress definiert richtungweisende Impulse

Waldbillig. Der 51. Landeskongress der „Ligue des associations sportives de l'enseignement fondamental“ (LASEP) gab eine überzeugende Antwort auf die Frage, wie aus heutiger Sicht die pädagogisch-sportliche Aufgabe des Schulsportverbandes gestaltet werden soll.

In der außerordentlichen Generalversammlung vom 17. Januar waren die aktualisierten Statuten-texte einstimmig angenommen und dabei der Multisport-Charakter der LASEP und die Bewegungsförderung für möglichst alle Schüler der Fundamentalklassen betont worden. Die überarbeiteten Statuten brachten einen Paradigmenwechsel in die Führungskultur, die nicht wie bisher dem Lehrpersonal vorbehalten bleibt, sondern auch Erziehern aus den Maisons relais und Personen, die mit dem Sportwesen vertraut sind, Sportmanagern, Trainern sowie Juristen ein Mitspracherecht zugesetzt.



Das neue Führungsteam will die Neuorientierung der LASEP gezielt und effizient gestalten. (FOTO: CHARLOT KUHNI)

Auf dem Kongress wurden in Anwesenheit von gut hundert Delegierten aus 61 Lokalsektionen das zeitangepasste Verständnis des Schulsportverbandes betont und die damit verbundenen kreativen Impulse durch höhere Innovationskraft, Diversität und Flexibilität hervorgehoben.

Die Neuorientierung der Aktivitäten konzentriert sich verstärkt auf Bewegungsanreize für alle Kinder und weniger auf kompeti-

tiven Wettbewerb. Die Projektvorhaben 2017 bemühen sich um eine beschleunigte Integration der behinderten Schüler und der Flüchtlingskinder bis hin zu einer intensivierten Zusammenarbeit mit den lokalen Betreuungsinfrastrukturen.

Als wichtige Aufgabe wurde der Beitrag der LASEP zur harmonischen Zusammenarbeit in Schule und Maison relais bezeichnet, wo Bewegung, Spiel und Sport in dy-

namisch-interkulturellem Konzept angeboten werden. Als landesweite Großevents werden „Fun-Athletics“, „Butzendag an der Coque“ und die Promotion „Multi-Ball“ angekündigt.

Der Schulsportverband zählt zurzeit 6 403 lizenzierte Schüler, die von 573 Lehrern und Erziehern in 588 Wochentrainings betreut werden.

Neu aufgenommen wurden die Lokalsektionen von Böwin-

gen/Attert, Frisingen und Kietscht. Ein eindeutiges Zeichen für „Neue Wege“ setzten die Kongressteilnehmer mit der einstimmigen Wahl des für den Vorstand kandidierenden Teams um Präsident Marcel Rath mit den Vizepräsidenten Nicole Kuhn-Di Centa und Max Lehnen, Generalsekretär Steve Kimmel, Generalkassierer Tom Jander sowie den Mitgliedern Steve Gierenz, Steve Marx, Jacques Müller, Sally Peters, Véronique Punnel, Carole Resslering, Joëlle Rippling, Gilbert Schneider, Carole Stoops und Stéphanie Wesquet.

Dr. Yolande Wagnier, leitende Ärztin im Gesundheitsministerium, referierte zur individuellen Aufnahme von Schülern mit gesundheitlichen Problemen im alltäglichen Klassenunterricht, im Rahmen des landesweiten „Projet d'accueil individualisé“ (PAI).

Der Jahresbeitrag wurde bei zwei Gegenstimmen auf 25 Euro festgesetzt. c.k.

Journée des dirigeants à Esch-sur-Alzette Vendredi: 7/7/17



Yuppi-Walk 2017

fir all Kanner vun 3 bis 12 Joer mat hiren Elteren

Komm a maach mat

29.04. Lieler duerch de Cactus-Bësch

21.05. Bartreng 

28.05. Izeg

06.08. Ettelbréck duerch de Cactus-Bongert 

15.08. Biekerech um Nationale Wanderdag

15.10. Diddeleng 



Umeldeschiin / Bulletin d'inscription

Bei der éischter Participatioun vum Yuppi-Walk ofginn / à remettre lors de la première participation au Yuppi-Walk

Numm a Virnumm / Nom et prénoms :

Gebuertsdatum / Date de naissance :

Adresse / Adress: N°

Plz / Code postal : Uertschaft / Localité :

1.000km Schwammen + Schwammpass pour les enfants des cycles 1 à 4*

Les manifestations auront lieu dans les piscines suivantes:

Walferdange, le jeudi 04 mai 2017 pour C1 à C4 nageurs confirmés*

- **1^{re} séance**
de 14.00 à 15.15 hrs (rdv aux vestiaires à 13.30 hrs)
 - **2^e séance**
de 15.30 à 16.45 hrs (rdv aux vestiaires à 15.00 hrs)
- 2 séances pour un maximum de 60 nageurs confirmés C1-C4 par séance**

Adresse: PIDAL, rue des Prés, L-7246 Walferdange



Schifflange, le mardi 09 mai 2017 pour C1 à C4 nageurs confirmés*

- **1^{re} séance**
de 14.00 à 15.15 hrs (rdv aux vestiaires à 13.30 hrs)
 - **2^e séance**
de 15.30 à 16.45 hrs (rdv aux vestiaires à 15.00 hrs)
- 2 séances pour un maximum de 50 nageurs confirmés C1-C4 par séance**

Adresse: École Lydie Schmit, rue de la Forêt, L-3836 Schifflange

***Attention!**

Un nageur confirmé = un élève qui est à même de parcourir sans aide et sans arrêt 100 mètres en eau profonde.

Wincrange, le jeudi 18 mai 2017
pour C1 à C4 nageurs confirmés*

- **1^{re} séance**
de 14.00 à 15.15 hrs (rdv aux vestiaires à 13.30 hrs)
- **2^e séance**
de 15.30 à 16.45 hrs (rdv aux vestiaires à 15.00 hrs)

2 séances pour un maximum de 55 nageurs confirmés C1-C4 par séance

Adresse: Schoul um Kiemel, Maison 86, L-9780 Wincrange

***Attention!**

Un nageur confirmé = un élève qui est à même de parcourir sans aide et sans arrêt 100 mètres en eau profonde.

Veillez mettre des vêtements adéquats!

--> dirigeants: short et t-shirt

--> enfants: bonnet et maillot de bain

(pas de short pour les enfants)



inscriptions@lasep.lu

à partir du mardi 4 avril 2017 (18h00)

pour le jeudi 27 avril 2017 au plus tard

Veillez indiquer:

- ***le nom de l'association sportive***
- ***le nom du dirigeant responsable***
- ***son numéro de téléphone et son adresse email***
- ***le nombre d'enfants par cycle***
- ***le lieu, la date et la séance préférés***

Promotion « Multiballe » et escalade
pour les enfants des cycles 3 et 4



ATTENTION!

**CHANGEMENT
DE DATE**

mardi, le 20 juin 2017

14:00 - 17:00

à l'Arène, aux arcades de l'Arène et à la salle polyvalente de la Coque



- Des ateliers sportifs multisports seront organisés à l'Arène, aux arcades de l'Arène et à la salle polyvalente.
- Un atelier d'escalade, dirigé par des moniteurs qualifiés de la Coque, sera également offert aux enfants.

Attention:

Arrivée des bus: **quais de l'École Européenne (rue Léon Hengen)**

à partir de **13.40 heures**

Accès à la Coque: **entrée 1**



Avec la participation totale maximale de **450 enfants**

--> Inscription --> voir Bio 8



Rapport de la réunion du CC de la LASEP

du lundi, 30 janvier 2017 à Strassen

Présences: Gierenz Steve, Jander Tom, Kimmel Steve, Kintzelé-Majerus Simone, Kuhn-Di Centa Nicole, Marx Steve, Rath Marcel, Ressleringer Carole, Schneider Gilbert, Stoos Carole, Wesquet Stéphanie

Invités: Gibéryen Nora, Peters Sally, Punnel Véronique

Excusés: Goergen Claudine, Grethen-Lanter Michèle, Rippinger Joëlle, Valle Tania, Senninger René

0. Présentations :

Promotions « Balle »	Les prochaines éditions seront organisées à Hosingen et à Leudelange en date du 28 mars 2017 sous le thème de « Ouschteren ». Il y aura à chaque fois 8 ateliers pour environ 10 enfants. En ce qui concerne les promotions « balle » organisées à Strassen et à Bascharage, on peut tirer les conclusions qu'il faut - prévoir une réserve de plusieurs personnes pouvant aider en cas de nécessité ; - apporter notre propre chaîne hifi pour dépanner en cas de problème ; - informer de façon précise les dirigeants du déroulement des ateliers prévus avant le début de la manifestation pour qu'ils puissent y participer activement.
Freed mat Lichtathletik	Pour les prochaines manifestations à la Coque , il faut prévoir une personne à charge du contrôle des vestiaires . De plus, les briefings doivent avoir lieu sans perturbations et avec le sérieux nécessaire afin de pouvoir garantir un déroulement impeccable de la manifestation. L'année prochaine, les tapis pour le départ de la course finale doivent être marqués par des numéros. Les compétences sportives nécessaires dont doivent faire preuve les enfants pour réussir les ateliers proposés vont faire partie de la brochure LASEP qui sera rédigée par la CTS . Elles seront présentées par cette dernière lors d'une réunion du CC fin avril 2017.
Butzen an der Coque	Monsieur Gilbert Schneider présente les ateliers prévus pour cette manifestation. Cependant, lors de la prochaine CTS, les activités seront finalisées sur base des inscriptions effectuées par les AS.

1. Approbation du rapport de la réunion du CC du 8.12.2016

	Le rapport de la dernière réunion du CC est approuvé unanimement.
--	---

2. Communications du président

	Monsieur Rath annonce aux membres du CC le décès de Monsieur Joseph Fusenig, ancien membre du CC depuis 1974 et trésorier général de la Ligue jusqu'en novembre 2000. Le CC présente ses condoléances à la famille du défunt. En outre, le président félicite les membres du bon déroulement du congrès extraordinaire qui a eu lieu à Strassen.
--	---

3. Informations du secrétariat général

site internet	Le gestionnaire de notre site internet a été contacté afin de réorganiser notre page internet.
Mme Nicole Feyder	Le CC remercie Madame Nicole Feyder pour ses services rendus à la LASEP en tant que dirigeante à l'AS Luxembourg-ville.
Olympiadag	La manifestation « Olympiadag » en collaboration avec le COSL sera réorganisée et aura lieu le 30 juin 2017 à Dudelange ayant pour thème

	l'inclusion. Un maximum de 120 enfants de l'enseignement fondamental pourra y participer et un atelier sera également assuré par la LASEP.
réunions d'information sujet : fonctionnement LASEP-MR-E.F.	Trois réunions d'information seront organisées et les collèges échevinaux de toutes les communes du pays y seront cordialement invités. Les présidents des comités d'école, les chargés de direction des maisons relais, les chargés de direction de l'éducation différenciée et le président du Syvicol seront également conviés à y participer.
article publicitaire	Le CC décide de faire publier un article sur la LASEP dans les bulletins syndicaux et dans le courrier de l'éducation nationale. Il est également prévu que la LASEP ait un stand au City Concorde ainsi qu'un atelier sportif pour les enfants, ce dernier sera organisé par la CTS.

4. Rapport de la réunion de la CTS du 9 janvier 2017

Promotions « escalade »	En dehors des manifestations qui ont été évoquées en début de réunion, les promotions escalade, ayant eu lieu à Steinsel et à Hesperange, se sont déroulées avec la bonne coopération des clubs locaux d'escalade. Il a été nécessaire qu'un moniteur supplémentaire soit venu en aide pour encadrer les enfants.
Football indoor	Malheureusement, beaucoup d'équipes ont quitté les lieux avant la fin des matchs. Afin d'éviter ce petit désagrément, il serait préférable de prévoir l'une des deux possibilités suivantes : soit le tour des ateliers dure plus longtemps soit les équipes font deux fois le tour.
Recueil des règlements	Il est prévu qu'avant la fin de l'année scolaire la CTS élabore un recueil de tous les règlements des manifestations, ceci sous la direction de Monsieur Gilbert Schneider.

5. Rapport de la réunion du 11 janvier 2017 à Differdange

	La réunion avait pour but d'améliorer une coopération entre la LASEP et la maison relais. Cependant, elle ne s'est pas avérée très fructueuse.
--	--

6. Congrès extraordinaire du 17 janvier 2017 à Strassen

statuts et règlement interne aux statuts <i>voix contre : 0 abstention : 0 adoptés unanimentement</i>	Le congrès extraordinaire s'est déroulé sous d'excellents auspices. Les nouveaux statuts ainsi que le règlement interne aux statuts qui ont été présentés préalablement aux secrétaires ont tous deux obtenus l'aval unanime des délégués des 56 AS présentes sans aucune abstention de l'une d'entre elles. Les 4 AS absentes lors de ce congrès ont fait parvenir leur accord par voie électronique. Nous remercions vivement Madame Félicie Streicher-Schintgen et Madame Christine Minden pour la présentation du « Fastjekt ».
--	--

7. Réunion ministérielle du 13 février 2017

	Une délégation LASEP de 10 personnes participera à cette réunion qui aura comme sujet principal la relation entre les Maisons relais et la LASEP.
--	--

8. Assemblée générale ordinaire du 2 mars 2017 à Waldbillig

	Le CC établit l'ordre du jour de l'AG ordinaire qui sera envoyé au courant de la semaine en cours aux secrétaires des AS et aux invités.
--	--

9. Divers

	La prochaine réunion aura lieu jeudi, le 9 mars à 17 :30 à Strassen.
--	--

Steve Kimmel
secrétaire général – LASEP



Luxembourg, le 15 février 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse:

« Le but de la « Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire (LASEP) » est de promouvoir la libre pratique des sports et de développer l'esprit sportif chez les enfants fréquentant les écoles préscolaires et fondamentales au Luxembourg.

Or, il a été porté à notre connaissance que plusieurs maisons relais refuseraient que les élèves sous leur garde participent aux activités sportives offertes par l'LASEP.

Au vu de ce qui précède, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- *Monsieur le Ministre a-t-il connaissance de la situation décrite ? Dans l'affirmative, quelles sont les raisons du refus ?*
- *Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas qu'il serait opportun que tous les élèves puissent profiter de cette offre d'activités sportives et de loisirs ?*
- *Le cas échéant, Monsieur le Ministre envisage-t-il de prendre des mesures afin de parer à cette situation ?*
- *Dans ce contexte, quels sont les instruments dont dispose Monsieur le Ministre pour assurer le bon fonctionnement des activités périscolaires ? »*

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

Lex DELLES
Député

Claude LAMBERTY
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu



Luxembourg, le 17 mars 2017

Affaires générales

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N° 2772 des Députés Lex Delles et Claude Lamberty

Ad 1)

Le nombre des inscriptions aux activités de la LASEP a augmenté au cours des dernières années, preuve que ces activités sont très populaires auprès des enfants. À titre de comparaison, 4873 enfants possédaient des licences LASEP pour l'année scolaire 2010/2011, contre 6364 actuellement.

Il importe que le plus grand nombre d'enfants qui le souhaitent puissent participer à ces activités. C'est pour cette raison que le ministère encourage les communes, les enseignants, les dirigeants de la LASEP et le personnel des services d'éducation et d'accueil (SEA) de se concerter afin de permettre à tous les enfants de s'inscrire aux activités qui leur sont offertes dans le cadre de la LASEP.

Les services d'éducation et d'accueil bénéficiant d'une convention financière avec l'État peuvent, si l'organisation de leur service le permet, opter pour deux modèles de coopération avec la LASEP:

- Le premier modèle prévoit la possibilité de détachement de personnel du SEA à la LASEP. Les activités sont offertes sous la responsabilité de la LASEP. Le personnel intervient dans le cadre de sa tâche en tant que « dirigeants LASEP » et selon les statuts de la LASEP. Les enfants participants à l'activité sont inscrits à la LASEP et payent la cotisation annuelle prévue par les instances de la LASEP. Pendant cette période, le chèque-service accueil n'est pas applicable.
- Le deuxième modèle prévoit l'organisation d'activités LASEP dans le cadre des activités du SEA. Ces activités sont prestées selon les critères établis dans la charte LASEP et sous la responsabilité du SEA. S'agissant d'une activité du SEA, les enfants sont inscrits au service éducation et accueil et le chèque-service accueil est applicable.

Il faut cependant souligner que le gestionnaire d'un SEA doit veiller à ce que le bon fonctionnement de son service soit assuré et à ce que sa mission pédagogique puisse être assurée conformément à son concept d'action général. Dans des cas particuliers, le détachement de personnel pour une activité LASEP peut néanmoins s'avérer difficile comme par exemple pendant les heures de repas de midi.

Ad 2), 3) et 4)

Comme il a été exposé ci-avant, le ministère a dès 2015 introduit des mesures administratives et techniques au niveau de la convention financière afin de faciliter la coopération entre les SEA et la LASEP. Afin de détailler de manière plus explicite ces mesures, une circulaire sera envoyée aux gestionnaires de SEA conventionnés afin d'apporter des précisions au niveau de la participation financière de l'État et de minimiser les obstacles d'ordre administratif.

Il est d'autre part rappelé que le cadre de référence national « Éducation non formelle des enfants et des jeunes » prévoit que chaque SEA conçoive son projet pédagogique de façon à ce que des activités sportives et de loisirs puissent être effectuées de manière régulière. Les gestionnaires sont ainsi invités à créer un environnement propice au développement moteur et à l'épanouissement physique des enfants en offrant de multiples opportunités pour que les enfants puissent améliorer leurs capacités de coordination et de motricité.

Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Les partenaires de la LASEP

ALL ABOUT PRINTING

G R O U P E
CK
CHARLES KIEFFER

2, rue Léon Laval Z.A. am Bann
L-3372 Leudelange
Tél. : 26 380-1
info@ck-online.lu
www.ck-online.lu



KONICA MINOLTA



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



lalux⁺
ASSURANCES



voyages

emile weber

www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen